

ILE-DE-FRANCE



www.crhs-idf-ffessm.fr
www.facebook.com/CRHSIDF

COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE



Compte-rendu de la réunion du 7/06/2018

Présents :

Pascal Blanc (Président)
Michel Leleu
Frantz Klein
Guillaume Hemmer
Antoine Bailet
Guillaume Laurency

HSCL Lagny (3 voix)
ASP Asnières (2 voix)
Squale Neuilly (3 voix)
Diderot XII Paris (2 voix)
Paris V Paris (2 voix)
Squale Neuilly (3 voix)

Excusés :

Gilbert Ciulla (Lagny)

Ordre du jour

- 1. Approbation du CR de la réunion du 12 Avril 2018**
- 2. Point sur calendrier 2017-2018**
- 3. Point sur le fonctionnement de la Commission**
- 4. Vote des Propositions pour la Modification de la réglementation sur la Commission des Litiges**
- 5. Point sur le groupe de travail « possibilité d'avoir plusieurs équipes d'un même club dans une même division »**
- 6. Questions diverses**

1. Approbation du CR de la réunion du 12 Avril 2018.

Compte-rendu approuvé à l'unanimité des 15 voix.

2. Point sur le Calendrier

Restent D3 (à Hyères) puis D4 (Saint Brieuc)

Toutes les compétitions régionales sont terminées.

DCM

Dommage, beaucoup d'équipes qui jouent non classées. La DC ne semble pas vraiment représentative de la force du Hockey en IdF.

Les clubs qui veulent conserver la DC vont devoir se bouger pour participer classé car sinon la DC disparaîtra et les filles ne pourront plus jouer (la DB est qualificative).

La DC ce n'est ni amical ni loisir, c'est une division compétition (ou alors il n'y a plus de DC).

Il est regrettable que la finale soit tombée en même temps que le Championnat de France Juniors. Cela a pénalisé les équipes composées de jeunes présents pour s'aguerrir aux divisions adultes.

Sauvons la DCM !

Pourquoi ne pas associer à la DCM un trophée "Espoir" régional pour redonner une image 'promotion' de cette division ? Toute idée est bonne à prendre.

Le calendrier de la saison prochaine sera abordé à la prochaine CRHS fin juin. La réunion de fin Juin est importante pour caler le début de prochaine saison.

Attention aux disponibilités de piscines en IdF la saison prochaine (Lagny va accueillir un Championnat de France et donc va consommer son quota de disponibilité).

3. Fonctionnement de la commission

On cherche un responsable DCM (l'actuel Karim monte en DBM, le président le remercie pour le travail accompli).

Matériel ; le poste a été repris par François Corbeau. Il y a du matériel partout et personne ne sait où c'est. IL FAUT TOUT APPORTER à Créteil.

Beaucoup de matériel en panne.

L'année s'est bien déroulée, gros boulot sur les responsables de division en raison des difficultés de piscine. Merci à tous et plus particulièrement à Guillaume Laurency qui a la gestion des 4 catégories jeunes.

Depuis le 25/5/2018 RGPD : transparence de traitement sur les données personnelles ; impacte tous les clubs, la CRHS, la FFESSM....

Nous aurons dorénavant des contraintes de fonctionnement qui nous obligent à réfléchir différemment.

Le président a envoyé un mail à Francis Merlo, notre président du Comité fédérale IDF, pour connaître la position fédérale et d'éventuelle consigne quant à la déclaration des différents fichiers.

4. Vote des propositions pour la Modification de la réglementation sur la Commission des Litiges

Rappel des éléments soumis au vote (cf. compte rendu CRHS précédente) :

Nous nous sommes aperçus que nommer les gens en fonction de leur qualité / appartenance à une catégorie pour 4 ans ne tient pas et ne permet pas de réunir la commission.

La commission a été nommée la dernière fois avec les gens disponibles toutefois le débat est ouvert sur :

- . Sa composition (dont durée, fréquence de renouvellement)
- . Son mode de saisine
- . Echelle des sanctions et modalités d'application

Propositions soumises au vote :

Formation & durée

- **Nommer les membres représentatifs de la Commission sur le besoin de tenue d'une séance et borner son existence aux cas étudiés en séance**

=> adopté à l'unanimité des 15 voix

ou

- ~~Nommer les membres de la commission pour 1 an~~

Composition (voter pour ou contre)

- **1 EF2**
- 1 AN2**
- 1 Resp. de Club**
- vice-président ou suppléant CRHS**
- 1 joueur évoluant en D1**
- 1 joueur évoluant en Division Régionale Promotion**
- 1 joueur évoluant en DA ou DB hors promotion**
- 1 joueuse de la DAF**
- Le président de la CRHS**

Quorum à 5 participants

- Dans l'hypothèse où un joueur du club du président (qui a une voix prépondérante) serait impliqué dans un des cas à traiter, un autre membre doit prendre la voix prépondérante.
- La commission est nommée en CRHS.

=> adopté à 10 voix /15, 5 abstentions

- Aucun membre de la commission ne doit faire partie des clubs mis en cause.

=> adopté de facto suite au vote sur la formation

ou

- ~~Les membres de la commission ne peuvent participer à une séance qui implique un joueur de leur club~~

Saisine et fonctionnement

- Pour saisir la commission :
 - email ou courrier adressé au président de CRHS + responsable de division contenant :
 - Le signalement de l'incident
 - Au moins un signalement par un témoin non impliqué dans l'incident
 - Le président de CRHS & le responsable de division se concertent au vu des éléments et décident de présenter l'incident et les éléments reçus en CRHS
 - le CRHS examine et vote le déclenchement ou non de la saisine (et le cas échéant fixe une date de séance)
- Les personnes mises en cause peuvent être accompagnées d'une personne de leur choix
- En cas de mise en cause d'un mineur, la présence d'un responsable légal ou du responsable du club avec délégation par écrit, est obligatoire

=> adopté à l'unanimité des 15 voix

Echelle des sanctions et modalités d'application

- Il peut y avoir des sursis (façon mise à l'épreuve)

=> adopté à l'unanimité des 15 voix

- Suspensions de jeu pour les joueurs jugés sanctionnables
 - en # de matchs
 - en # de journées de compétition
 - en # de saisons

=> adopté à l'unanimité des 15 voix

- Idem suspensions d'arbitrage pour les arbitres jugés sanctionnables

=> adopté à l'unanimité des 15 voix

- idem suspensions d'entraîneurs pour les entraîneurs jugés sanctionnables

=> adopté à 13 / 15 voix, 2 contre

- ~~Amendes appliquées aux clubs dont les membres sont jugés sanctionnables~~

=> 9 voix contre, 3 voix abstention, 1 pour

- Suspension d'une équipe ou d'un club de compétition (ex : principe des hooligans)

=> adopté à l'unanimité des 15 voix

Suggestions complémentaires en séance :

- proposer des recyclages aux arbitres
- préciser les modalités de sanction d'un match (suspendu au prochain match auquel il est inscrit par exemple)
- préciser les sanctions clubs consécutives à la sanction arbitre suspendu d'un match
- pour l'arbitrage suspendre la journée entière
- suspension des accompagnateurs du club

Ces points seront abordés lors de la réunion de septembre afin que les propositions soient votées en octobre ?

5. Q Point sur le groupe de travail « possibilité d'avoir plusieurs équipes d'un même club dans une même division »

- Groupe de travail sur la possibilité de faire jouer plusieurs équipes d'un même club dans la même division ; des échanges ont eu lieu pour poser des avantages et inconvénients, des questions auxquelles il faut répondre. Le Président remercie le groupe de travail. Le travail sera envoyé par mail puis discuter en CRHS avec du temps de lecture et débat.

6. Questions diverses

- Championnat Minimes Juniors à Hyères ; des actes SCANDALEUX !!!

Graffitis injurieux dans un des vestiaires. Vestiaires pourris de résidus de bouffe. Le président demande aux clubs d'enquêter en interne des clubs pour identifier d'éventuels témoignages ou les causes. Le président souhaiterait recevoir un email de chaque club en retour.

- Stage de détection U19 U23 garçons / filles à La Rochelle 1er & 2 Septembre

Le président s'est opposé à ce stage car début Septembre est trop tôt pour des jeunes qui rentrent de vacances et n'ont pas eu de piscine. Les sélections doivent être envoyées par les

régions mais l'ile de France n'a pas pu les organiser. Nos sélectionneurs régionaux ne sont pas présents, ils préparent les championnats du monde. Le stage de La Rochelle devait être libre, ouvert à qui veut y aller.

Cela reste toutefois un stage de détection qui attend des sélections régionales. Transport et frais d'hébergement doivent être à la charge des régions (ce ne sera pas le cas pour l'ile de France). En effet, le nombre de participant d'IDF sera bien trop important pour une prise en charge comme c'était le cas il y a 2 ans avec une sélection faite lors d'un temps programmé.

Un mail va partir aux clubs d'IDF demandant les noms, prénoms, la catégorie (U19 garçon, fille, U23...) que chaque club souhaite envoyer. Le président croisera avec Nathalie, Cécile et Michel pour valider. Seront envoyés par l'IDF les gens pour lesquels on aura envoyé le tableau, mais la Région ne participera pas au frais.

Cible U19 garçons : ceux qui seront Juniors l'année prochaine

Pour les filles on peut envoyer des Cadettes. Le Président fait confiance aux clubs pour être sélectifs des jeunes qu'ils proposeront.

Fin de la réunion à 23h15

Mercredi 27 Juin 2018

60 rue de Romainville

75019 Paris

20h00

Ordre du jour de la prochaine réunion CRHS

- **Approbation du CR de la réunion du 7 juin 2018**
- **Inscription des équipes de D1N en DAM**
- **Montée/descente de division**
- **Elaboration calendrier 2017-2018**
- **Point sur le fonctionnement de la Commission**
- **Questions diverses**